

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA AGRIC. CFAAD DU LOIRET - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA AGRIC. CFAAD DU LOIRET - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables - en apprentissage (18511)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA AGRIC. CFAAD DU LOIRET - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables - en apprentissage (18511)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	58	13

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Progression des moyennes	Bulletins, notes obtenues lors du dernier examen	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Notes, appréciations des enseignants sur les bulletins, dossier professionnel, stages, jobs.	Très important
	Être dans une démarche scientifique	Notes, appréciations des enseignants sur les bulletins, dossier professionnel, stages, jobs.	Essentiel
	Capacité à l'oral	Appréciations des enseignants sur les bulletins, entretien de motivation	Très important
Savoir-être	Capacité à fournir des efforts	Appréciation des enseignants et du principal sur les bulletins, dossier professionnel, stages, jobs, lettre de recommandation, entretien	Essentiel
	Curiosité intellectuelle	Parcours formatif, Avis du chef d'établissement, des enseignants, fiche avenir, CV, lettre de motivation, lettres de recommandation, entretien	Essentiel
	Capacité d'organisation	Parcours formatif, appréciation des enseignants et du principal sur les bulletins, fiches avenir, dossier professionnel, CV et entretien	Essentiel
	Aimer travailler en autonomie, implication	Parcours formatif, appréciation des enseignants sur les bulletins, Absences non justifiées, Fiche avenir, entretien	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Parcours formatif, Avis du chef d'établissement, Fiche avenir, CV, dossier professionnel, entretien, lettre de motivation, stages jobs, lettres de recommandation	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation	Parcours formatif, Avis du chef d'établissement, des enseignants, fiche avenir, CV, lettre de motivation, lettres de recommandation, entretien	Très important
	Cohérence du projet	Parcours formatif, stages, jobs, CV, lettre de motivation, lettre de recommandation, entretien	Très important
	Adéquation du projet aux débouchés de la formation	Parcours formatif, Avis du chef d'établissement, des enseignants, fiche avenir, CV, lettre de motivation, lettres de recommandation, entretien	Très important
	Capacité à réussir dans la formation	Parcours formatif, notes, Avis du chef d'établissement, Fiche avenir, CV, dossier professionnel, lettres de recommandation, lettre e motivation, entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour l'Agriculture et le vivant	Parcours formatif, Avis du chef d'établissement, des enseignants, fiche avenir, CV, lettre de motivation, lettres de recommandation, entretien.	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les épreuves de sélection

ENTRETIEN D'ORIENTATION ET DE RECRUTEMENT OBLIGATOIRE pour analyser le projet professionnel et les motivations du candidat.

JOURNEES PORTES OUVERTES - ENTRETIENS DE RECRUTEMENT SUR RDV UNIQUEMENT

- Samedi 1er Février 2025
- Samedi 22 Mars 2025

Des sessions complémentaires de recrutement sur les mois de Mai et Juin seront publiées ultérieurement.

PRISE DE RDV et INSCRIPTION OBLIGATOIRE via le site Web <https://cfa-bellegarde.fr/>
(RDV INDIVIDUEL en présentiel ou distanciel)

CONDITIONS D'ACCES SPECIFIQUES A CE DIPLOME :

Être issu d'un titre ou diplôme de niveau 4 (Bac, BPniv. 4, Bac Techno...) diplôme d'accès aux études universitaires ; ou d'un autre BTS pour un parcours en 1 an

> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation

> Employeur : exploitant agricole, Chambre d'Agriculture, centre et institut technique, groupement, fédération, coopérative agricole, semencier...

> Obligation d'étudier une problématique d'ordre agronomique en lien avec l'organisation de l'entreprise, support des activités professionnelles

> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour avoir le statut d'apprenti et être rémunéré, vous devez signer un contrat d'apprentissage avec une structure répondant aux exigences du diplôme.

Afin d'être accompagné au mieux dans votre projet d'apprentissage, nous vous conseillons de vous pré-inscrire et de prendre RDV rapidement avec notre CFA via notre site web www.cfa-bellegarde.fr

Pour toute demande d'information, merci de nous contacter au: 02 38 95 08 20.

Signature :

Manuel DA COSTA,

Chef d'établissement de l'établissement CFA

AGRIC. CFAAD DU LOIRET